

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *Ik had de waarschuwing niet in de wind mogen slaan* » (« *Je n'aurais pas pu frapper l'avertissement dans le vent / Je n'aurais pas dû négliger l'avertissement* »).

On y trouve notamment la forme verbale « **HAD** », O.V.T. (ou prétérit) provenant de l'infinitif « **HEBBEN** », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts » ou irréguliers.

Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

La phrase est, en fait, au plus-que-parfait (rendu en français par un conditionnel passé) et la forme verbale de « **MOGEN** » aurait dû être au participe passé mais on a ici affaire à ce que l'on appelle le « **double infinitif** », solution intéressante pour éviter les « **temps primitifs** » quand on ne les maîtrise pas.

Les deux infinitifs font l'objet d'un **REJET**, derrière le complément (« *in de wind* »), à la fin de la phrase.



BRAND!



Dat was mijn huishoudster! De deur is op slot! Achteruit!

55.



DE MANNEN ZIJN DE BRAND VLUK DE BAAS EN DE VROUW KOMT ER MET DE SCHRIK VAN AF.



Ik had de waarschuwing niet in de wind mogen slaan! Ik kreeg een brandbrief! Lees maar!

56.